



L'audioconférence s'est déroulée selon une configuration CTL en présence des élus de trois des organisations syndicales, CGT, Solidaires et FO Finances Publiques, ou de leurs secrétaires.

Situation des effectifs au 30 avril 2020:

- 199 agents présents sur 770 soit près de 26 %
- Taux de présence dans les SIP : 27%
- 571 agents absents
- Dont 118 agents en télétravail soit en tout plus de 41% de collègues en activité
- et 56 agents pour garde d'enfants

Pas d'évolution notable sur le taux d'agents présents depuis mercredi.

Le nombre de e-contacts et de déclarations en ligne reste important, surtout après le cumul des 3 jours de week-end.

Affectations EDR :

Suite à une demande des OS la semaine dernière, la Direction va reprendre, d'ici demain, la publication de ces affectations pour la première quinzaine de mai.

Le suivi se fait au jour le jour hormis les affectations classiques (SAR, CPS...)

Matériels et consignes sanitaires :

À l'heure de l'audience, le Directeur n'a encore reçu aucune information précise de la Direction Générale...

En écho aux informations nationales, les commandes et les livraisons de matériels (masques, gel...) destinées à la Fonction Publique d'État et aux collectivités territoriales devraient être centralisées et pilotées par les Préfectures. L'équipe du BIL se chargera de récupérer la quote-part réservée à la DDFIP.

La Direction rappelle que si toutes les préconisations sanitaires (notamment celles publiées par le Ministère du Travail <https://travail-emploi.gouv.fr>), en matière de règles de distanciation, sont respectées, le port du masque ne sera pas obligatoire.

Une OS souligne la nécessité d'aérer les services trois fois par jour: il est demandé que la Direction fasse un rappel des consignes. En effet, les agents qui reviendront au travail pour la première fois et pour certains, dans des locaux désertés depuis deux mois, n'auront pas forcément cet automatisme.

Une OS demande s'il est possible d'installer un petit meuble près des équipements de circulation comme les ascenseurs, les escaliers, pour recevoir des essuie-mains jetables voire du gel hydroalcoolique. Cette proposition va être examinée mais la Direction rappelle que l'utilisation du coude pour appeler les ascenseurs est une solution!!!

Après le masque : la coudière : moyen de protection indispensable !



Plan de reprise d'activité (PRA) :

- Les conditions du retour:

Le Directeur n'a toujours pas reçu de directives du Secrétariat Général, lui-même en attente des consignes gouvernementales.

À trois jours ouverts du dé-confinement, il est dans l'embarras mais reste sur cette même ligne directrice : pas de précipitation le 11 mai, à remettre tout le monde à son poste si les contraintes sanitaires ne le permettent pas ! Pas de "big bang" donc : il insiste sur le fait que la situation des agents de la DDFIP à la date du 11 mai, voire du 12 sera sans doute identique à celle du 7 mai. Pas de retour massif de prévu, « la montée en gamme se fera de manière progressive »

Toujours pas d'information sur les conditions de retour notamment des collègues placés en ASA « fragilité » ou « garde d'enfants ».

Une OS insiste sur l'inquiétude très légitime des collègues dans l'expectative et demande que la Direction fasse d'ores et déjà un message avant le 11 mai pour tout simplement indiquer qu'« effectivement rien ne peut et n'a encore été décidé ».

- Les plans :

Le recensement sur plans par les Chefs de service des locaux et postes de travail est en cours et doit être finalisé pour mercredi midi pour les premiers sites.

Pour autant, la Direction travaille déjà sur les plans en sa possession pour anticiper au mieux le dé-confinement en mode « cible » :

- comment respecter la distanciation de 1m soit un carré de 4m² par agent (pour rappel la Direction a pris l'initiative de réfléchir sur la base de 2m quand c'est possible),
- si besoin, comment « écarter » les postes de travail,
- installer des plexiglas sur les marguerites ou les rosaces
- placer des agents dans d'autres bureaux...

À ce jour, la finalité est d'obtenir une jauge (sic) correspondant au nombre maximum théorique d'agents présents dans un espace défini et dans le respect des normes sanitaires.

La Direction s'appuie évidemment sur les consignes et un système d'équation défini tout récemment par le gouvernement à l'attention des entreprises privées...

La jauge étant le nombre maximal d'agent dans un service:

surface totale du service - surface d'assise des armoires, des bureaux, archives - surface des lieux communs (salles de réunion etc...) = surface nette disponible divisée par 4m² pour obtenir le nombre d'agent théorique.

À la demande d'une OS, elle va tenter de présenter quelques plans à titre d'exemples pour l'audioconférence format CTL de mercredi et en prévision de celle en format CHSCT de jeudi.

Toutefois, le Plan de Reprise de l'Activité (PRA) censé remplacer le Plan de continuité de l'activité (PCA) et fixant les missions prioritaires de niveau 2 et 3 à ré-activer progressivement n'est encore pas connu à ce jour...

C'est donc un système d'équations à plusieurs inconnues qu'il incombe à la Direction, voire à la DG, de résoudre!

Le DDFIP a assuré que les audioconférences organisées par la Direction sur un rythme d'environ une tous les deux jours seront couvertes par des ASA art15 pour les participants confinés.

Les prochaines audio conférences auront lieu en format CTL mercredi 06 mai et format CHSCT jeudi 07 mai.



Pour appeler la cellule de soutien psychologique de la DGFiP :

**composez le n°0805 230 809
si vous êtes agent**

**composez le n°0805 230 416
si vous êtes encadrant/chef de service**

Par ailleurs, sont pleinement mobilisées en Indre-et-Loire et restent à votre écoute pour tout sujet relevant de leur domaine de compétence :

Christine BIZOUARNE, Médecin de prévention,
christine.bizouarne@finances.gouv.fr, tél. 02.47.20.57.01

Marie-Eve Haeffelin, Assistante de service social,
marie-eve.haeffelin@finances.gouv.fr, tél. 02 47 20 67 01 / 06 31 86 15 04

Agnès LEMOINE, Assistante de prévention,
agnes.lemoine@dgfip.finances.gouv.fr, tél. 02 47 21 74 24 / 06 73 56 43 26

N'oubliez-pas ;

Vous pouvez consulter toutes les informations qui nous sont transmises sur nos sites syndicaux et nous contacter autant que de besoin.

CGT :

Michèle RENAUDIN : michele.renaudin@free.fr
Séverine MANDEREAU : sev93300@gmail.com

Adresse du site de la CGT Finances Publiques 37: <http://www.dgfip.cgt.fr/037/>

Solidaires :

Géraldine CONEJERO : <mailto:geraldine.conejero@dgfip.finances.gouv.fr>
Marie AUDEBERT: marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr

Désormais,

La rubrique VIE PRATIQUE> SYNDICATS du site ULYSSE 37 a été mise à jour, vous pouvez désormais, accéder directement au site de Solidaires Finances Publiques 37 !...

FO :

Gilles LAVERGNE : gilles.lavergne@dgfip.finances.gouv.fr
Sylvie AKHBARI : sylvie.akhbari@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse du site local FO-DGFIP37 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/> à partir de "nous contacter"